

• (6.30 p.m.)

Pour l'instant, je dois dire qu'il est difficile de suivre les dédales compliqués de l'administration de ces différentes compagnies. Je me suis fait expliquer la question à trois ou quatre reprises. J'ai lu des documents et j'ai écouté les explications du député de Vancouver-Quadra (M. Deachman) mais je ne comprends toujours pas, à moins de lire un schéma qui m'explique les relations entre certaines de ces compagnies. La *United Funds Management Ltd.* est propriétaire de la compagnie d'assurance-vie *United Investment* qui doit être constituée en corporation. Environ 19 p. 100 des actions de la *United Funds Management Ltd.* appartiennent à des Canadiens, et environ 81 p. 100 appartiennent à *Waddell & Reed Inc.* qui est la compagnie-mère aux États-Unis. Lorsque la Chambre a étudié le projet de loi constituant cette compagnie en corporation pendant la dernière session, elle l'a mis au nombre de ceux qu'on n'a pas adoptés à la fin de la session tout simplement parce que la proportion d'actionnaires canadiens n'était pas rassurante. Certains députés qui s'en inquiétaient ont fait une déclaration qui a amené les parrains et fondateurs de la compagnie à proposer à *Waddell & Reed Inc.* aux États-Unis, la compagnie-mère de la compagnie d'assurance-vie *United Investment*, de suivre la même ligne de conduite que pour la Banque Mercantile.

La méthode adoptée à l'égard de la Banque Mercantile était d'établir un délai au cours duquel on pourrait racheter la part actuelle de propriété étrangère; autrement dit, dans un certain délai, cette compagnie cesserait d'appartenir à des étrangers et deviendrait la propriété des Canadiens, en offrant du capital-actions à des Canadiens. A la suite du désir exprimé par certains députés, cette disposition relative à la participation canadienne à la propriété, proposée par l'honorable député de Vancouver-Quadra, a pris naissance.

Je crois utile de relire ce mémoire pour souligner la façon de voir de la compagnie à ce propos. *Waddell & Reed Inc.* est la compagnie-mère qui aux États-Unis, possède *United Funds Management Ltd.* dans une proportion de 81 p. 100 et, grâce à cette dernière, possède entièrement la *United Investment Life Assurance Company*. L'une des premières choses qui arrivera, c'est que, dans deux ans de l'entrée en affaire de *United Funds Management Ltd.*, la compagnie propriétaire de *United Investment Life Assurance Company* dans la proportion de 100 p. 100, offrira de vendre au même prix aux directeurs, aux

[M. Howard.]

administrateurs et aux employés de la compagnie et, si c'est nécessaire, à d'autres résidents du Canada, 25 p. 100 du capital-actions de la compagnie d'assurances. Cela veut dire que pendant cette période, cette proportion de 100 p. 100 de la part de propriété de *United Funds Management Ltd.* sera réduite à 75 p. 100.

Si je poursuis la lecture de ce document et continue à parler des graphiques, je finirai par comprendre, par répétition, sinon par exploitation moyens, au moins un aspect de l'exploitation de cette compagnie. La *Waddell & Reed, Inc.*, société mère aux États-Unis, deux ans après le commencement des opérations de la compagnie d'assurance... Je me demande ici si je parle ou non de la même chose, car la déclaration met un «I» majuscule à «Insurance» en parlant de la compagnie d'assurance, (*texte anglais*) alors que la compagnie que l'on désire constituer en corporation ne s'appellera pas une «insurance company» mais une «assurance company». Il se peut que les mots «insurance company» visent simplement la Compagnie d'assurance-vie *United Investment*, mais le choix des mots ici suffit pour que nous nous arrêtions un instant afin de nous assurer que c'est bien ce dont nous parlons. Selon la déclaration, *Waddell & Reed, Inc.*, au plus tard deux ans après le commencement des opérations de la compagnie d'assurance, offrira publiquement à des résidents canadiens un nombre suffisant des actions de la *United Funds Management Ltd.* pour ramener sa part des actions à moins de 75 p. 100. Par conséquent, au plus tard deux ans après le commencement des opérations de la compagnie d'assurance, la participation indirecte de la *Waddell & Reed, Inc.* aux actions de la compagnie d'assurance tombera à un maximum de 56.25 p. 100, presque tout le solde appartenant à des résidents du Canada.

C'est dire que la compagnie *Waddell & Reed Inc.* au lieu de détenir 81 p. 100 des actions de la compagnie qui possède intégralement la Compagnie d'assurance-vie *United Investment* d'ici deux ans, grâce à la répartition des actions, la propriété détenue indirectement par *Waddell & Reed Inc.* de la Compagnie d'assurance-vie *United Investment* sera réduite à un maximum de 56.25 p. 100 chiffre qui se rapproche de la marge exigée pour que l'intérêt de propriétaire soit complètement canadien.

La compagnie *United Funds Management Ltd.*, d'après cette déclaration, s'engagera à vendre à des résidents canadiens, dans dix ans à compter du début de l'exploitation de la